

Pacifica intègre le *e-constat* dans ses applications mobiles de déclaration de sinistres

Identifié par la FFSA et la GEMA parmi les pilotes pour concevoir l'application *e-constat*, Pacifica, filiale assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, intègre *e-constat* dans ses applications mobiles *PacifiCA* et *LCL Assurances*.

e-constat est l'application gratuite et officielle des assureurs français qui permet de déclarer directement les accidents matériels en auto, sur le modèle du constat amiable papier, via smartphone.

Depuis 2011, les assurés Pacifica des Caisses régionales de Crédit Agricole et de LCL peuvent pré-déclarer un sinistre grâce aux applis *PacifiCA* et *LCL Assurances*. En téléchargeant *e-constat* via ces applications, ils ont désormais accès à un constat pré-complété. En effet, un certain nombre de données telles que le numéro de contrat, le nom de l'assuré, le numéro de téléphone... sont directement renseignées. Il leur est possible de joindre jusqu'à cinq photos horodatées, géolocalisées, indexées, stockées et certifiées légalement. Une fois le constat signé et envoyé, les assurés reçoivent un SMS de confirmation ainsi qu'un mail contenant le PDF du constat amiable et les éventuelles photos.

[>> Mode d'emploi en vidéo](#)

Ces applications, disponibles sur App Store et Google Play Store, proposent également d'autres services. En cas de bris de glace, l'assuré peut trouver les spécialistes vitrages les plus proches par un système de géolocalisation. Pour tout autre sinistre, il peut effectuer une déclaration qui est automatiquement transmise à un gestionnaire.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier groupe d'assurances en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 14 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 3500 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2013 s'élève à 26,4 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36 / 06 23 35 60 28

service.presse@ca-assurances.fr

